(N° 40)

DESTRUCTION

DES

ARISTOCRATES,

ET

Apposition des scellés, par le district Saint-Roch, à leur assemblée.

TANT va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise, cette assemblée se tenant dans la rue royale, est enfin interdite, ce clubs enfantin, cette société d'honnêtes citoyens, qui employoient bonnement leurs tems à jouer au trictrac, aux échecs et autres petits jeux innocents, ce grouppe intéressant est enfin dispersé. Les pauvres gens les voilà sans

Case FRC 6553

M+W. 12542

azile ; où iront-ils s'assembler ?..... au Scioto, là ils ne seront plus troublés dans leurs petits conciliabules. Ils pourront même façonner au jour les Sauvages voisins, vous l'avez voulu citoyens patriotes ! vous qui avez toujours traversé constamment les opérations judicieuses de ces Messieurs ; vous l'avez voulu, vous le perdrez sans retour. Vous n'entendrez plus l'éloquent d'Esp..... vos oreilles ne seront plus rejouies par les saillies du petillant vicomte, et tous ces prélats..... Ils vous ont donnés à tous les diables. Vous êtes excommuniés, damnés, tant pis pour vous, vous l'avez voulu ; de quoi diable aussi vous avisez-vous, de reduire à douze mille livres de rente, les successeurs des apôtres. Comment voulez-vous qu'avec une si modique somme, ils ayent tout-à-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

la-fois, une logé est une actrice à l'opéra. Un carrosse à six cheveaux et autres choses de première nécessité pour ces Messieurs.

Le peuple s'étoit porté en foule à la rue royale pour avoir de nouveau le spectacle de l'arrivée des Noirs à leur assemblée, il a été en attente toute la soirée, mais personne n'a paru, ces MM. n'ont point osé revenir dans le quartier, d'après que les citoyens de leur voisinage avoient fait contre eux, cependant la garde nationale n'a point discontinuée de faire un service constant dans le quartier, et de maintenir le bon ordre et la tranquillité publique; on doit les éloges les plus grands aux soins que les soldats citoyens se sont donnés, et à toutes leurs vigilances, les amis de la révo-

lution rendront également justice au patriotisme qui a toujours distingué les citoyens du district de Saint-Roch, qui, pour prévenir tout malheur, et s'assurer des opérations que les aristocrates se permettoient de machiner contre le bien public, ont requis une descente dans le lieu de leur assemblée. Il paroît que nos cabaleurs ont prévu le coup, car ils ont préparé leur salle de manière à faire croire qu'ils ne s'occupoient qu'à des jeux innocens..... Sur les six heures du soir quatre commissaires du district se sont portés à la maison, numéro 28, rue royale, butte Saint-Roch, chez un marchand de vin; là, ils ont dressé un procès-verbal, et reconnu sur différentes tables des jeux de cartes, disposés pour jouer à la bataille, jeux d'échec, trictrac; on sup-

porte même qu'il y avoit un jeu de l'oie : aucun vestige de leurs travaux n'a paru ; ils ont eu soin d'enlever tout ce qui pouvoit faire connoître l'objet de leur assemblée.

Après que les formalités ont été remplies, on a établi gardien des effets trouvés dans le club aristocrate, le marchand de vin de la cave des quatre vents, avec injonction de ne laisser entrer personne dans les appartemens, encore moins de souffrir de nouvelles assemblées, et le scellé a été apposé aussi-tôt.

Des personnes qui étoient présentes à cet acte de police, ont reconnu un livre tout neuf, intitulé IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, appartenant à M. l'abbé M... y. Un autre ayant pour titre LES MAXIMES DE LA SAGESSE, appartenant

à M. le vicomte de Mir....., ainsi qu'une bouteille d'eau de vie de Cognac.

Une brochure intitulée LE VICE ET LA FOIBLESSE, appartenant à M. de Vir..

Une vielle paire de lunettes appartenant à M. l'Ev. de N..... Une épée à l'ame de bois reclamée par M. d'Esp....

Une phiole d'eau de préval appartenante à M. l'arch. d'Ai...

Un flacon de vinaigre des quatre voleurs appartenant à M. Mal....

Un masque reclamé par M. l'Evcq. de Seul.... Un poignard dont la pointe étoit émoucée marquée de la lettre C.

Un livre in-8°. ayant pour tisre LES CAMPAGNES DE M. DE MAILLEBOIS, appattenant au marquis de Fou.... lesquels objets seront vraisemblablement rendus à leurs propriétaires.

Il paroît d'après cet inventaire que

les noirs étant sortis avec précipitation du lieu de leurs assemblée, avant hier ils n'ont pas eu le tems d'emporter avec eux ces meubles précieux, et qu'ils n'ont point osé revenir les chercher. Sans doute effrayés du dernier assaut ils ne recommenceront pas sitôt leurs assemblées illicites, leur forteresse est détruite, le vent du patriotisme à souffé dessus, et les murs en sont tombés comme ceux de JÉRICO. Et eux mêmes tomberont bientôt, comme des capucins de cartes.

On vient d'apprendre dans l'instant, qu'à l'imitation de ceux de Paris, les aristocrates des provinces tiennent aussi des assemblées, tantôt clandestines, tantôt ouvertes; ce sont des oiseaux de mauvaise augure, à qui il faut donner la chasse. On prétend qu'à Dijon ce

sont des femmes qui ont pris cette peine. On assure qu'elles s'étoient munies de seringues, et qu'avec cette arme d'un nouveau genre, elles avoient mis en fuite lez honorables membres, après les avoir mouillés jusqu'aux os. On dit que depuis cette triste avanture, ils ont renoncé dans cette ville à leurs illicites conciliabules, et que ce bain involontaire a été pour eux une salutaire purification qui leur a ôté toute leur crasse aristocratique.

De l'Imprimerie de L. L. Girard, rue de Valois.